

A.C.T.E 13
ASSOCIATION POUR LA CONCERTATION DANS LE TRAVAIL EDUCATIF
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
Foyer de jeunes - Domaine de la Grassie Bât. A-350
350, route des Milles
13090 AIX EN PROVENCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024



2, Rue Mahatma Gandhi
13090 AIX-EN-PROVENCE

Société de Commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia

A.C.T.E 13
ASSOCIATION POUR LA CONCERTATION DANS LE TRAVAIL
EDUCATIF

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
Foyer de jeunes - Domaine de la Grassie Bât. A-350
350, route des Milles
13090 AIX EN PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A l'Assemblée Générale de l'association A.C.T.E 13

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A.C.T.E 13 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration, et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix-en-Provence, le 3 septembre 2025.



ACN AUDIT,
Alain CERAULO
Commissaire aux Comptes associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	9 680	7 059	2 621	3 324	703	21.15
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	2 247 222	661 239	1 585 984	938 241	647 743	69.04
	Installations techniques Matériel et outillage	547 121	392 661	154 459	148 944	5 515	3.70
	Immobilisations corporelles en cours	147 688		147 688		147 688	
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
ACTIF CIRCULANT	Participations et Créances rattachées			999		999	
	Autres titres immobilisés	999					
	Prêts						
	Autres	44 213		44 213	43 813	400	0.91
	Total I	2 996 923	1 060 959	1 935 964	1 134 322	801 642	70.67
	Stocks et en cours	1 358		1 358	1 054	304	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	385 006		385 006	112 711	272 295	241.59
	Créances reçues par legs ou donations	33 413		33 413	45 235	11 822	26.13
	Autres	56 277		56 277	28 031	28 246	100.77
	Valeurs mobilières de placement	241 603		241 603	232 119	9 484	4.09
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	453 724		453 724	680 890	227 166	33.36
	Charges constatées d'avance (2)	48 182		48 182	64 080	15 898	24.81
	Total II	1 219 562		1 219 562	1 164 119	55 443	4.76
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 216 485	1 060 959	3 155 526	2 298 441	857 085	37.29

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	296 156	296 156		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	574 131	477 050	97 081	20.35
	<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales</i>	574 131	477 050	97 081	20.35
	Autres				
	Report à nouveau	137 685	98 249	39 436	40.14
	<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales</i>	216 442	110 415	106 028	96.03
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	167 381	57 645	109 736	190.37
	<i>Dont activités sociales et médico-sociales</i>	172 142	70 344	101 798	144.71
	Situation nette (sous total)	899 983	732 601	167 381	22.85
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	116 528	112 206	4 323	3.85
	Total I	1 016 511	844 807	171 704	20.32
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	24 504	24 504		
	Provisions pour charges	149 764	189 222	39 458	20.85
	Total III	174 268	213 726	39 458	18.46
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 329 705	717 888	611 818	85.22
	Emprunts et dettes financières diverses	3 771	793	2 977	375.40
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	177 853	156 371	21 483	13.74
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	436 842	344 841	92 001	26.68
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 663	14 663		
	Autres dettes	1 913	5 354	3 440	64.26
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
	Total IV	1 964 747	1 239 908	724 839	58.46
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 155 526	2 298 441	857 085	37.29

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

1 964 747

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
<i>dont biens relatives aux activités sociales et médico-sociale</i>				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
<i>dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	4 405 482	3 956 558	448 924	11.35
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	108 423	53 866	54 557	101.28
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	16	1	15	NS
Total I	4 513 920	4 010 425	503 496	12.55
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock	304	383	687	179.38
Autres achats et charges externes	1 588 038	1 377 794	210 244	15.26
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	197 550	186 009	11 541	6.20
Salaires et traitements	1 778 464	1 597 167	181 297	11.35
Charges sociales	656 760	614 286	42 474	6.91
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	90 289	108 084	17 795	16.46
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	37 871	36 556	1 315	3.60
Total II	4 348 669	3 920 279	428 389	10.93
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	165 252	90 145	75 106	83.32

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	19 602	9 522	10 080	105.87
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	19 602	9 522	10 080	105.87
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	32 693	18 628	14 065	75.51
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	32 693	18 628	14 065	75.51
2. Résultat financier (III-IV)	13 091	9 106	3 985	43.76
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	152 160	81 039	71 121	87.76
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	2 461	5 549	3 088	55.64
Sur opérations en capital		800	800	100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	65 138	42 724	22 414	52.46
Total V	67 599	49 073	18 526	37.75
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	17 672	8 060	9 612	119.26
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	30 002	62 709	32 707	52.16
Total VI	47 674	70 769	23 095	32.63
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	19 925	21 696	41 621	191.84
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 704	1 698	3 006	177.03
Total des produits (I+III+V)	4 601 121	4 069 019	532 102	13.08
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	4 433 740	4 011 374	422 366	10.53
5. EXCEDENT OU DEFICIT	167 381	57 645	109 736	190.37
<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	172 142	70 344	101 798	144.71



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds propres	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Créances immobilisées	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 155 525.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 4 513 920.30 Euros et dégageant un excédent de 167 381.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Par Arrêté du 17 mai 2024 du Conseil Départemental des Bouches du Rhône, la maison d'enfants "Acte 13" a été autorisée à créer 8 places supplémentaires afin de compléter et diversifier l'offre d'accompagnement de l'unité de vie "Parenthèse" conformément à son projet "Trois Petits Points" à compter du 1er avril 2024.

Pour ce faire, l'Association a acquis sur le premier semestre une maison sur la commune de Gardanne permettant d'accueillir les enfants de l'unité "Parenthèse" et "Trois Petits Points".

Le coût de la maison s'élève à 693 903.21 euros.

Des frais de restructurations pour un montant de 147 687.74 ont été engagés pour l'exercice 2024.

Ces travaux n'étant pas finalisés ils ont été enregistrés en immobilisation en cours.

Il s'agit de frais de gros oeuvres, étanchéité, menuiserie, carrelage, électricité, plomberie, cloisons, peinture.

Un emprunt a été souscrit sur 20 ans pour un montant de 690 000 euros

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Concernant la maison sur la commune de Gardanne permettant d'accueillir les enfants de l'unité "Parenthèse" et "Trois Petits Points".

Les jeunes de l'unité "Parenthèse" ont été transférés dans la maison de Gardanne le 6 mai 2025.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Provisions pour risques et charges :

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges, que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.
Chaque risque ou charge fait l'objet d'une analyse au cas par cas.

Provision pour indemnité de fin de carrière :

La provision a été calculée en retenant les hypothèses suivantes:

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation 2.00%
- taux d'actualisation 3.42%

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes : NEANT

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations générales complémentaires

L'Association a été créée le 25 octobre 2001 et publiée au journal officiel le 17 novembre 2001.

L'article 2 des statuts précise:

"L'Association a pour but la prise en charge de jeunes, enfants, adolescents et jeunes adultes pour leur assurer protection, les soins, l'éducation, favoriser l'insertion sociale et professionnelle avec pour objectif leur épanouissement personnel dans la condition d'adulte et de citoyen.

Les moyens d'action de l'Association sont notamment la gestion d'établissements ou de services spécialisés, notamment la MECS créée en 1979 par habilitation de la DASS au sein du FJT des Milles à Aix en Provence, ainsi que tous autres moyens concourant à la poursuite de l'objet social dans le département des Bouches du Rhône."

L'activité de l'Association déploie sur la région d'Aix en Provence comme une maison d'enfants à caractère social habilitée par le département des Bouches du Rhône au titre de l'Aide sociale à travers trois agréments:

- un hébergement direct soit en internat soit en appartements de 48 places,
- un service spécialisé dans l'accueil d'adolescents en très grande détresse psychologique de 7 places créé en 2016,
- un service d'accueil de mineurs non accompagnés de 40 places créée en 2019,

Chaque service fait l'objet d'une tarification séparée sous le contrôle de la Direction Enfance Famille du Département des Bouches du Rhône.

L'accueil de ces enfants représente 35 131.50 journées d'hébergement en 2024.

Résultat de l'exercice:

L'activité du foyer étant placé sous tutelle du Conseil Général des Bouches du Rhône, il convient de détailler ainsi le résultat de l'Association:

Résultat Association: 167 381.21 euros (excédent)

Ce résultat se décompose ainsi:

- Résultat comptable sous gestion contrôlée: 172 142.68 euros (excédent)
- Opérations Association : - 4 761.47 (déficit)

Le résultat Association s'élève à - 4 761.47 euros. Il s'agit principalement de dépenses engagées par le président. A compter du mois de juillet 2022, le président perçoit un salaire de 795.47 euros brut mensuel. Le déficit est réduit par rapport aux intérêts des comptes à terme qui ont rapportés 10 080 euros de plus que l'année dernière.

Le résultat administratif de l'exercice 2024 s'établit ainsi:

Résultat comptable sous tutelle : 172 142.68 euros (excédent)

Report à nouveau 2022 : - 33 806.79 euros (déficit)



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Congés payés : 93 120.45 euros (dotation)
Résultat administratif : 231 456.34 euros (excédent)

Compte tenu de la décision des autorités de tutelle de séparer les agréments de l'Internat, du service Parenthèse et des services MNA et Trois Petits Points, ce résultat administratif se décompose à son tour de la manière suivante:

INTERNAT

Résultat comptable sous tutelle : 95 301.24 euros (excédent)
Report à nouveau 2022 : -18 303.73 euros (déficit)
Congés payés : 35 683.00 euros (dotation)
Résultat administratif : 112 680.51 euros (excédent)

PARENTHÈSE/ TROIS PETITS POINTS

Résultat comptable sous tutelle : - 41 555.69 euros (déficit)
Report à nouveau 2022 : -24 112.11 euros (déficit)
Congés payés : 31 111.67 euros (dotation)
Résultat administratif : -34 556.13 euros (déficit)

MNA

Résultat comptable sous tutelle : 118 397.13 euros (excédent)
Report à nouveau 2022 : 8 609.05 euros (excédent)
Congés payés : 26 325.78 euros (dotation)
Résultat administratif : 153 331.96 euros (excédent)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 982		698
Constructions sur sol propre	1 553 319		693 903
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	43 649		6 790
Installations générales agencements aménagements divers	158 344		18 096
Matériel de transport	259 160		15 542
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 699		7 144
Emballages récupérables et divers	9 025		671
Immobilisations corporelles en cours			147 688
TOTAL	2 052 197		889 834
Autres titres immobilisés			999
Prêts, autres immobilisations financières	43 813		960
TOTAL	43 813		1 959
TOTAL GENERAL	2 104 992		892 491

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			9 680	9 680
Constructions sur sol propre			2 247 222	2 247 222
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			50 439	50 439
Installations générales agencements aménagements divers			176 440	176 440
Matériel de transport			274 702	274 702
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			35 844	35 844
Emballages récupérables et divers			9 696	9 696
Immobilisations corporelles en cours			147 688	147 688
TOTAL			2 942 031	2 942 031
Autres titres immobilisés			999	999
Prêts, autres immobilisations financières		560	44 213	44 213
TOTAL		560	45 212	45 212
TOTAL GENERAL		560	2 996 923	2 996 923

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 658	1 401		7 059
Constructions sur sol propre	615 078	46 160		661 239
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 947	6 127		39 074
Installations générales agencements aménagements divers	69 881	20 511		90 392
Matériel de transport	215 909	13 051		228 961
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 170	2 987		25 157
Emballages récupérables et divers	9 025	51		9 077
TOTAL	965 011	88 888		1 053 900
TOTAL GENERAL	970 670	90 289		1 060 959



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 401				
Constructions sur sol propre	46 160			30 002	25 680
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 127				
Instal.générales agenc.aménag.divers	20 511				
Matériel de transport	13 051				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 987				
Emballages récupérables et divers	51				
TOTAL	88 888			30 002	25 680
TOTAL GENERAL	90 289			30 002	25 680

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	296 156				296 156
Réserves	477 050		275 667	178 586-	574 131
Report à nouveau	98 249-	57 645	555 528	537 319	137 685-
Excédent ou déficit de l'exercice	57 645	57 645-	167 381		167 381
Situation nette	732 601		167 381		899 983
Provisions réglementées	112 206		30 002	25 680	116 528
TOTAL I	844 807		1 028 578	384 413	1 016 511

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	31 999	30 002	25 680		36 322
Autres provisions réglementées	80 207				80 207
TOTAL	112 206	30 002	25 680		116 528

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	189 222		39 458		149 764
Autres provisions pour risques et charges	24 504				24 504
TOTAL	213 726		39 458		174 268
TOTAL GENERAL	325 932	30 002	65 138		290 796
Dont dotations et reprises exceptionnelles		30 002	65 138		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des variations des fonds propres

Libellé	Ouverture de l'exercice	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution	Clôture de l'exercice
Fonds associatifs/ADJ	276 155,52				276 155,52
Autres apports	20 000,00				20 000,00
Fonds propres complémentaire sans droits de reprises	296 155,52		0,00	0,00	296 155,52
Excedent affecté à l'investissement	457 049,95			178 586,48	278 463,47
Excedent affecté à la couverture du BFR	20 000,00				20 000,00
Reserve de compensation des déficits			275 667,46		275 667,46
Reserves pour projet de l'entité dont reserves des activités sociales et médico-sociales	477 049,95		275 667,46	178 586,48	574 130,93
Dont résultat de l'association		-12 698,54		12 698,54	-12 698,54
Dont dépenses rejetées par le 1/3 financeur				100 045,05	-100 045,05
Dont DEP REJ GROUPE 2 ET 3				68 690,18	
Dont DEP REJ REP PROV RETRAITE				12 951,00	
Dont DEP REJ GROUPE 2 ET 3				9 794,82	
Dont DEP REJ VOL DE COFFRE				4 247,00	
Dont DEP REJ CET				4 362,05	
Report à nouveau Association	-169 532,37			112 743,59	-282 275,96
RESULTAT / CONT 1/3 2019 PA	32 600,76				32 600,76
RESULTAT/CONT 1/3 2021 AC	95 307,51			95 307,51	0,00
RESULTAT/CONT 1/3 2021 PA	37 519,85			37 519,85	0,00
RESULTAT/CONT 1/3 2021 MNA	148 844,48			148 844,48	0,00
Dont RESULTAT MNA				-49 614,94	
Dont RESULTAT/CONT 1/3 2021 MNA				-99 229,54	
RESULTAT/CONT 1/3 2022 AC	-278 531,39		260 227,66		-18 303,73
dont DEP REJ GROUPE 2 ET 3			68 690,18		
dont DEP REJ REP PROV RETRAITE			12 951,00		
dont RESULTAT/CONT 1/3 2022 AC			178 586,48		
RESULTAT/CONT 1/3 2022 PA	-101 719,37		9 794,82		-91 924,55
RESULTAT/CONT 1/3 2022 MNA	176 392,91		107 838,59		8 564,04
dont RESULTAT/CONT 1/3 2022 MNA				275 667,46	
Dont DEP REJ VOL DE COFFRE			4 247,00		
Dont DEP REJ CET			4 362,05		
Dont RESULTAT/CONT 1/3 2021 MNA			99 229,54		
RESULTAT/CONT 1/3 2023 AC			105 781,58		105 781,58
RESULTAT/CONT 1/3 2023 PA			69 222,34		69 222,34
RESULTAT/CONT 1/3 2023 MNA			110 502,00		110 502,00
DEPENSES POUR CONGES PAYES	-39 131,50			32 720,05	-71 851,55
Dont RESULTAT AC				18 614,26	
Dont RESULTAT PA				14 002,79	
Dont RESULTAT MNA				103,00	
Resultat sous contrôle des 1/3 financeurs/ RAN ss contr des 1/3 financeurs	71 283,25	0,00	555 528,40	482 220,76	144 590,89
Contrôle du RAN Global	-98 249,12	0,00	555 528,40	594 964,35	-137 685,07
Report à Nouveau	-98 249,12	57 645,00	555 528,40	537 319,35	-137 685,07
Excedent ou deficit	57 645,00	-57 645,00	167 381,00	57 645,00	167 381,00
Total	732 601,35				899 982,38

Dossier N°012216 en Euros

S.A.R.L KEROVA



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	44 213	0	44 213
Autres créances clients	385 006	385 006	
Personnel et comptes rattachés	8 373	8 373	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 546	3 546	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	9 383	9 383	
Divers état et autres collectivités publiques	4 246	4 246	
Débiteurs divers	57 023	57 023	
Charges constatées d'avance	48 182	48 182	
TOTAL	559 971	515 758	44 213

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 329 705	86 678	372 820	870 207
Emprunts et dettes financières divers	3 771	3 771		
Fournisseurs et comptes rattachés	177 853	177 853		
Personnel et comptes rattachés	210 540	210 540		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	188 149	188 149		
Impôts sur les bénéfices	4 704	4 704		
Autres impôts taxes et assimilés	33 449	33 449		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 663	14 663		
Autres dettes	1 913	1 913		
TOTAL	1 964 747	721 720	372 820	870 207
Emprunts souscrits en cours d'exercice	690 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	78 152			

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
CONCESSIONS BREVETS LICENCES	4 841	33.00 100.00



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	17 425
Disponibilités	2 915
Total	20 340

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 829
Dettes fiscales et sociales	331 492
Total	410 321

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	48 182
Total	48 182



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
73311000 PJ INTERNAT	2 076 404
73313130 FACTURATION PARENTHÈSE	588 041
73313135 FACTURATION 3PP	343 580
73313140 FACTURATION MNA	1 249 167
73313200 PJ INTERNAT 1/2 TARIF	120 549
73313300 PJ PARENTHÈSE 1/2 TARIF	22 741
740000 SUBVENTION AIDE EMBAUCHE	5 000
Total	4 405 482

Effectif moyen

L'effectif moyen selon le code de la sécurité sociale est de 49,61.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 240 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12 240
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts et dettes financières divers :	Montant garanti
- HYPOTHEQUE DE 1ER RANG 1 300 000€	1 329 705
Total	1 329 705



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		370 394
INTERETS NON ECHUS DES EMPRUNTS	370 394	370 394
Total (1)		

Engagements reçus

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels	957	77140000
- PRODUITS EXCEP/EXERCICE ANTERIEUR	1 505	77180000
- PRODUITS EXCEP/OPERAT° GEST° COURANTE	2 462	
Total		
Charges exceptionnelles	162	67120000
- PENALITES AMENDES FISCALES	11 242	67140000
- CHARGES EXCEP/OPRATIONS GEST° COURANTE	6 268	67180000
- CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 672	
Total		

